

Lot n° : 230

Section : ZL

N° : -

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

VILLE DE LA ROCHE SUR YON

Rue de la Brossardière

Lotissement à usage principal d'habitation

"Les Domaines de la Brossardière" Ilot 4 - Tranche 7

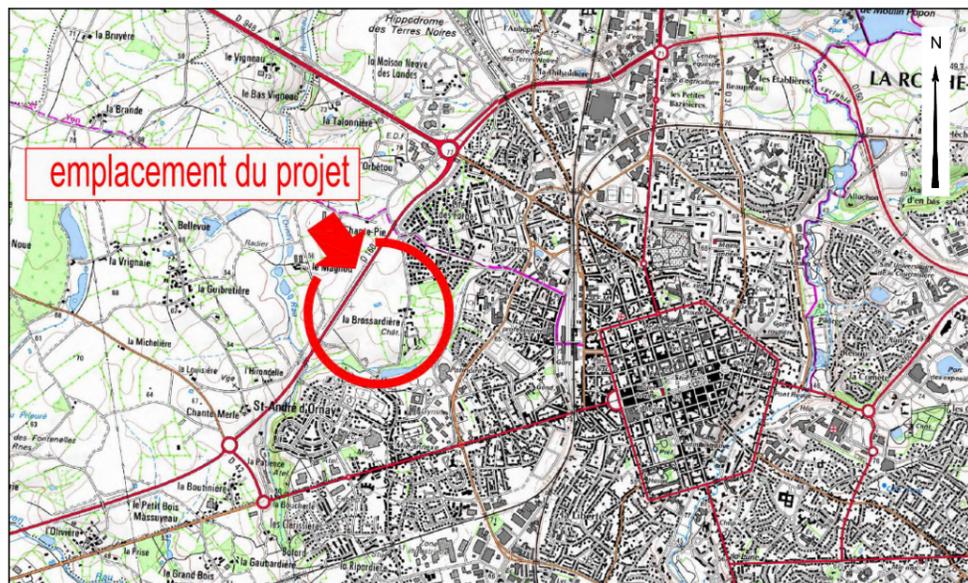
autorisé par arrêté N°PA 085 191 22 Y0005 du 18 novembre 2022

Superficie : 308m²

Superficie de plancher maximale : 180m²

PLAN INDIVIDUEL PROVISOIRE

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



Maître d'Ouvrage



Brossardière Aménagement
Moulin Neuf
85 000 LA ROCHE SUR YON



Terimmo Atlantique
22, Rue Benjamin Franklin
85000 LA ROCHE SUR YON
Tel : 02 51 41 06 15



SAFIR
Moulin Neuf
85 000 LA ROCHE SUR YON

Paysagiste - Concepteur

Lorraine DODAINAS
GEOUEST



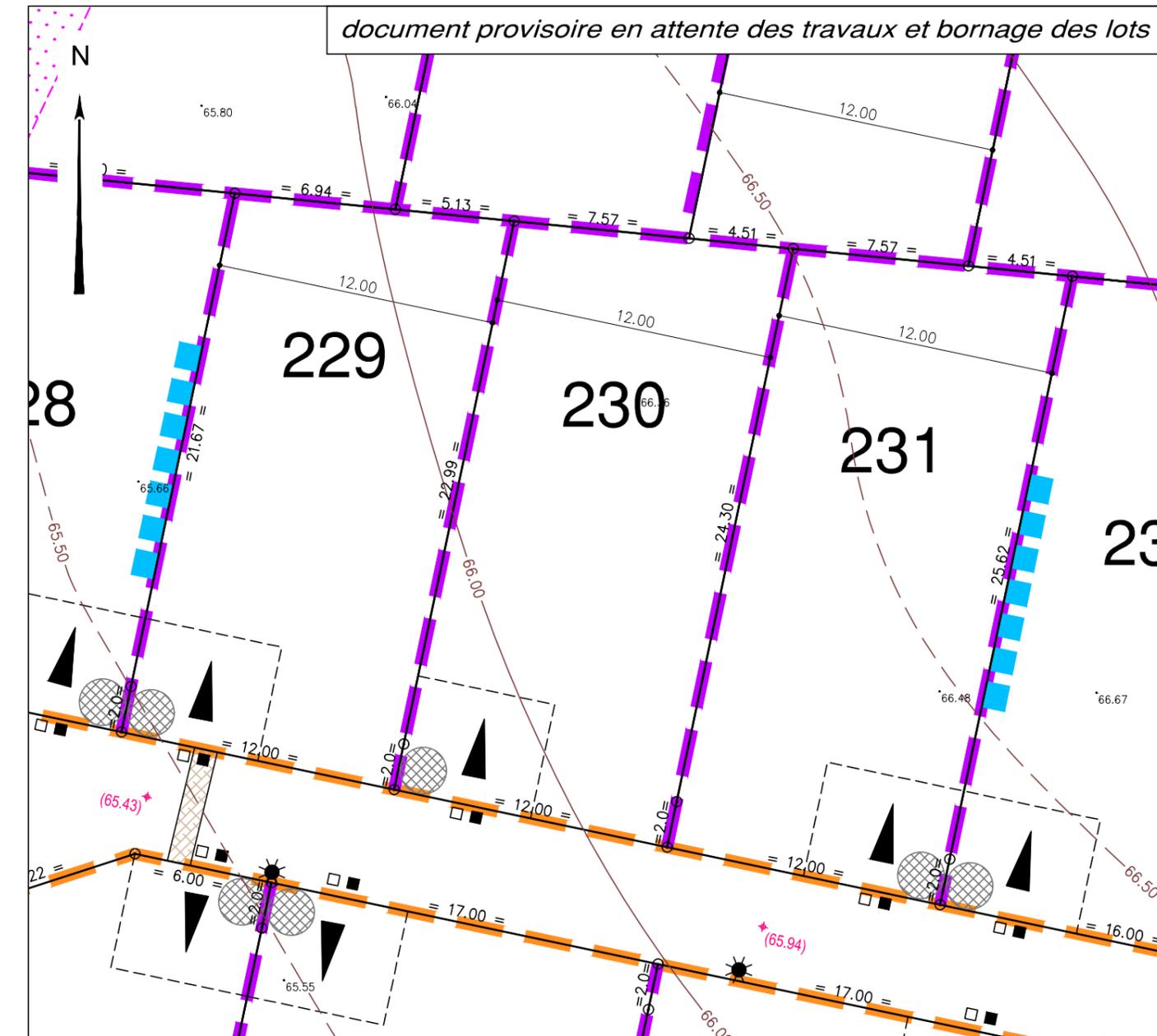
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DOSSIER L22.550
Référence AUTOCAD L22550-ind.DWG

DATE 02/12/2022
DATE DE MODIFICATION 09/12/2022



LEGENDE

- Zone non constructible
 - Accès automobile privatif interdit
 - Implantation partielle obligatoire en limite séparative
 - Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 6.00m x 5.00m minimum et 6.00m x 6.00m minimum le long des voies de 5m de largeur)
 - Emplacement des places de stationnement publiques
 - Plantation projetée (emplacement de principe)
 - Espace Vert (engazonnement)
 - Végétation existante conservée
- Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)
- 00.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
 - ♦(00.00) - cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
 - - regard tabouret EU
 - - regard tabouret EP
 - ☼ - candélabre
 - ⊗ - emplacement indicatif du coffret électrique/ du regard téléphone et du citerneau AEP
 - - borne OGE

LÉGENDE CLÔTURE

- Clôture à l'alignement sur la voie portant l'accès au lot
- Clôture en limites séparatives et en fonds de lots ne donnant pas sur des espaces communs ou des voies de circulation
- Clôture en limites séparatives et en fonds de lots donnant sur des espaces communs ou des voies de circulation



Ouvrages hors sols :
Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).

0 5m 10m 20m

ECHELLE 1/250



www.geouest.fr